

## Du tatouage au(x) territoire(s) : quel ancrage du *patutiki* en Polynésie française ?

Florence Mury

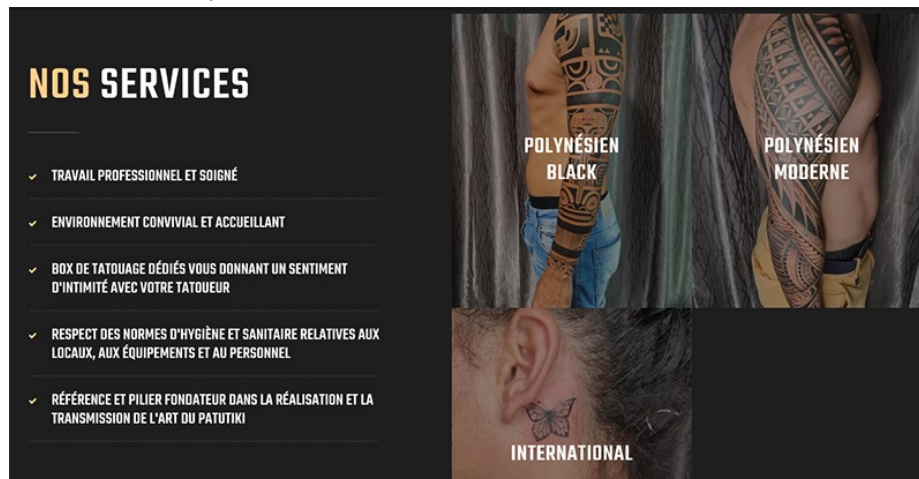
*Marque intime par excellence, le tatouage est aussi porteur d'identités territoriales. En sondant la renaissance de l'art du tatouage des îles Marquises, Florence Mury montre à quel point ce dernier transforme le rapport à l'archipel, à la Polynésie française et à la colonisation.*

Longtemps réprimé par les pouvoirs coloniaux en Polynésie française, l'art du tatouage connaît un renouveau depuis les années 1970. Dans les « shops » (les salons de tatouage) de l'agglomération de Pape'ete, à Tahiti, et dans les compétitions de tatouage qui ont lieu régulièrement sur l'île, les motifs du *patutiki* sont omniprésents. En marquisien, le *patutiki* désigne l'art du tatouage qui s'est développé avant la colonisation dans l'archipel des îles Marquises (Henua Enana), à plus de 1 400 km de Pape'ete. De quelle construction territoriale la diffusion renouvelée du *patutiki*, à Pape'ete et ailleurs, est-elle le nom ? Pour y répondre, cet article mobilise un travail de recherche (figure 3, Mury 2022), d'entretiens notamment, mené de 2018 à 2021, à Tahiti et dans deux îles des Marquises (Nuku Hiva et Ua Pou).

### Des Marquises au monde en passant par Tahiti : le succès du *patutiki*

Le *patutiki* s'inscrit dans un ensemble d'arts graphiques plus vaste, le *matatiki*, qui implique divers supports : la peau mais aussi le bois, la pierre, le tapa (étouffe d'écorce battue), etc. Dans les shops de Tahiti, les motifs du *matatiki* sont souvent considérés comme les plus traditionnels, qualifiés de « polynésien black », par opposition à la catégorie de « polynésien moderne » (figure 1).

Figure 1. Une page internet du shop de Patu Mamatui, l'un des artistes tatoueurs les plus reconnus en Polynésie française



Source : <https://tattoobyapatu.com/>.

Parce que le nom « polynésien black » se réfère d'un point de vue géographique à un espace beaucoup plus vaste que l'archipel, le succès du *matatiki* à Tahiti, voire dans le monde, tend à invisibiliser son ancrage marquisien. En 2016, plusieurs protagonistes de Nuku Hiva ont donc décidé de créer l'association Patutiki pour réaffirmer le lien entre cet art graphique et les Marquises. Il·elle·s ont multiplié les actions en ce sens : réalisation d'un documentaire ayant reçu le prix du public au Festival international du film océanien, à Tahiti, en 2019, demande d'inscription du *matatiki* au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco, et, à Nuku Hiva, ouverture d'un centre de formation d'artistes tatoueurs en 2021, auquel s'est ajoutée l'organisation d'un festival annuel consacré au *matatiki* (figure 2).

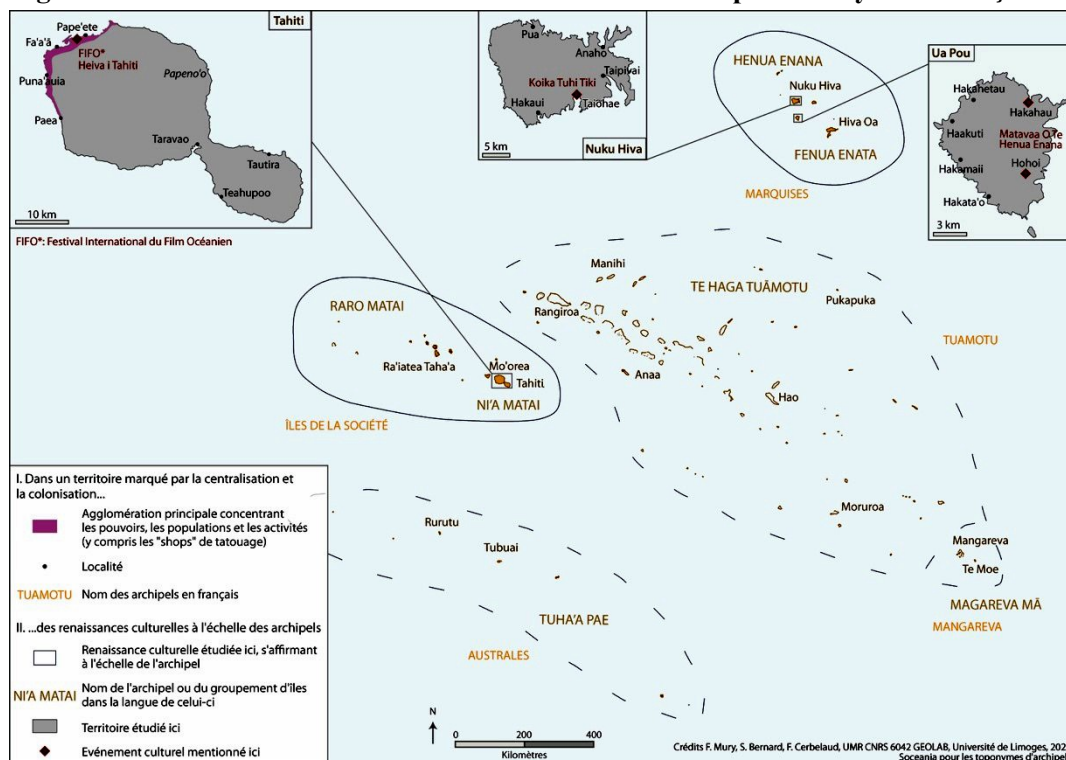
**Figure 2. Affiche du film *Patutiki* (H. Tetahiotupa et C. Cordier, 2018), à gauche, et visuel du premier festival consacré au *matatiki*, à droite, en 2022**



## Des renaissances culturelles s'affirment principalement à l'échelle de chaque archipel

Le succès du *patutiki* est lié à deux mouvements de renaissance culturelle, c'est-à-dire à deux démarches visant à reconsidérer un ensemble de pratiques, d'arts et de savoirs, dont la transmission a été partiellement remise en cause, ou disqualifiée par les pouvoirs coloniaux. L'un concerne Tahiti, et plus largement l'archipel de la Société, et l'autre l'archipel marquisien, dans un contexte favorisant l'affirmation de mouvements de renaissance à l'échelle des différents archipels en Polynésie française (figure 3).

Figure 3. Des renaissances culturelles à l'échelle de l'archipel en Polynésie française



Crédits : F. Mury, S. Bernard, F. Cerbelaud, UMR 6042 GEOLAB, Université de Limoges, 2022. Soceania pour les toponymes d'archipels.

Les protagonistes de la renaissance culturelle tahitienne ont certes d'abord pensé leur mouvement à l'échelle de la Polynésie française, proposant même un certain nombre de concepts fédérateurs, tels que *mā'ohi*, ethnonyme qui avait vocation à désigner l'ensemble des autochtones de Polynésie française (Chailloux 2016, p. 60). Mais cette dynamique n'a eu que peu d'écho en dehors de Tahiti. Elle a notamment buté sur le réveil culturel marquisien. De fait, Motu Haka, l'association à l'initiative de ce mouvement à partir de 1977, a émergé d'une remise en cause des interdits et des stigmates coloniaux mais aussi de l'influence de Tahiti. Georges Teikiehuupoko, dit Toti, l'un des trois membres fondateurs de l'association, raconte que Motu Haka a été créée après l'annonce par le ministre de la Culture de la Polynésie française d'un enseignement obligatoire du *mā'ohi*. Toti explique avoir craint que cela ne signifie une obligation d'enseigner le tahitien aux Marquises, en raison d'un usage flou du terme *mā'ohi* qui aurait favorisé de fait cette langue. Les fondateurs de Motu Haka ont ainsi questionné d'emblée les effets d'une reconsidération des langues autochtones, dans un contexte de forte centralisation interne à la Polynésie française. Dans ce territoire, la colonisation a en effet favorisé une concentration historique des populations mais aussi des fonctions logistiques, économiques et politiques dans l'agglomération de Pape'ete, qui s'est accélérée au moment de l'implantation du Centre d'expérimentation du Pacifique (pour les essais nucléaires) en 1963.

Depuis la fin des années 1970, on assiste donc dans de nombreux domaines artistiques à un développement séparé des renaissances culturelles tahitienne et marquisienne, qu'il est important d'aborder pour comprendre l'ancrage du *patutiki*. Concernant la danse, par exemple, le conservatoire artistique de la Polynésie française, à Pape'ete, assure la formation de danseurs et danseuses qui se distinguent ensuite régulièrement lors du Heiva i Tahiti, un concours se tenant également à Pape'ete et ayant acquis un rayonnement international. Or, au conservatoire comme au Heiva, seule la danse tahitienne est représentée, les autres danses de Polynésie française, comme le *pe'i* de Mangareva ou les différents *haka* des Marquises, n'ont pas leur place. Réciproquement, au festival des Arts des îles Marquises (figure 4), qui se tient tous les deux ans tour à tour dans les six

îles de l'archipel, l'idée d'une « charte culturelle » commence à s'imposer, afin de limiter notamment l'influence de la danse tahitienne.

Figure 4. Affiche du 12<sup>e</sup> festival des Arts des îles Marquises (Ua Pou, 2019)



Comme le montre l'exemple de la danse aux Marquises, pour la plupart des arts concernés par les mouvements de renaissance culturelle, l'établissement et la préservation d'un canon justifie l'organisation d'un développement séparé propre à chaque archipel. Comment alors expliquer que, pour le tatouage, le *patutiki* fasse référence à Tahiti ?

### Une meilleure transmission culturelle du tatouage dans la marge ?

On touche ici à une problématique rencontrée par les protagonistes des renaissances culturelles : la disponibilité des ressources pour réactiver des pratiques ou arts. De fait, si un répertoire graphique propre aux îles de la Société a bien existé et que certains des protagonistes rencontrés portent des motifs de tatouage relevant de celui-ci, le *matatiki* a bénéficié d'une transmission mais aussi de plusieurs compilations par écrit (Steinen 2016 [1928] et Handy 2008 [1922]) lui assurant une connaissance actuelle plus développée.

Membre de l'association Patutiki, auteur de deux ouvrages de référence sur le tatouage marquisien (Huukena 2013 et 2016) et de la fiche d'inventaire du *matatiki* au patrimoine culturel immatériel français, Teiki Huukena explique (2020, p. 16) que la marginalité et le contrôle plus lâche des populations des Marquises ont permis d'y faire davantage perdurer cette pratique interdite et d'assurer une meilleure transmission du répertoire graphique. De plus, le *matatiki* a continué à être gravé sur des objets en bois, sculpté sur des pierres ou encore tracé sur des tapa, l'ensemble de ces productions ayant joué un rôle historiquement structurant dans les échanges entre Marquises et Occident. Dans ce texte, il est ainsi possible d'identifier une inversion du stigmate. La marginalité est présentée comme un atout, suivant une rhétorique courante, en Océanie et ailleurs, faisant des marges un territoire de relégation mais aussi de créativité.

Et de fait, quand, en 1982, l'artiste Tavana Salmon, accompagné de tatoueurs samoans, relance à Tahiti la pratique du tatouage, le *matatiki* ne tarde pas à s'imposer comme répertoire de référence. À cette époque, l'idée d'une renaissance culturelle *mā'ohi* fédérant les archipels de la Polynésie française est encore de mise. Les protagonistes des années 1980 ne sont certes pas responsables des



amalgames actuels et de la manière dont Tahiti tire parti du rayonnement du *matatiki*. Mais une fois l'habitude prise à Tahiti de recourir à ce répertoire, la centralisation du territoire a pu jouer à plein, l'appropriation d'un répertoire artistique de la marge ayant été menée sans en questionner la légitimité. Elle a pu sembler d'autant plus cohérente que parmi les tatoueurs et tatoueuses qui pratiquent à Tahiti le « polynésien black », on trouve un certain nombre d'artistes d'ascendance marquisienne ayant grandi à Tahiti.

## L'échelle territoriale des renaissances culturelles

À travers l'exemple du *patutiki*, c'est plus généralement la question de l'échelle territoriale des renaissances culturelles qui se pose. L'expression « polynésien black » se réfère à la Polynésie française dans sa globalité, voire à la Polynésie comme grande région du Pacifique. En revanche, les termes *matatiki* et *patutiki* et surtout la démarche mise en œuvre, depuis les îles Marquises, par les membres de l'association Patutiki participent d'un ancrage territorial à l'échelle de l'archipel, comme pour la plupart des champs artistiques investis par les mouvements de renaissance culturelle en Polynésie française.

Si l'association Patutiki lutte contre la captation des ressources par un centre au détriment de ses marges, son action n'est pas une mise en cause du travail des tatoueurs et tatoueuses de Tahiti à proprement parler. C'est ainsi que l'artiste Patu Mamatui (figure 1), qui pratique le *patutiki* et dont l'ascendance le rattache aux îles de la Société et non aux Marquises, y a été convié, en 2022, tant pour le festival Koika Tuhi Tiki que pour enseigner au centre de formation d'artistes tatoueurs de Nuku Hiva.

La démarche mise en œuvre ne repose pas sur une conception fermée de l'autochtonie ou une simple logique de protection de la valeur, mais sur une exigence pour l'artiste de lien et de connaissance du territoire où le *matatiki* a vu le jour. Ce que les protagonistes de l'association Patutiki défendent relève d'une conception de la culture enana non sécularisée, au sens où elle suppose un lien à la « terre » (*henua*), présentant une dimension transcendante, que l'art du *patutiki* contribue à consacrer. Ce travail de recontextualisation bénéficie en retour d'une bonne réception à Tahiti, comme l'attestent le prix du public remporté par le film *Patutiki* au FIFO mais aussi la mise en avant des ouvrages de Teiki Huukena (2013 et 2016) dans plusieurs shops à Pape'ete. Hors de la Polynésie française, le succès de cette recontextualisation, de la reconnaissance de l'ancrage marquisien de cet art, dépend en partie de l'inscription du *patutiki* au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Cependant, dans ce processus, ce sont d'autres logiques de centralisation qui prévalent, puisque c'est Paris qui arbitre chaque année pour décider quelle candidature sera portée par la France à l'Unesco, parmi tous les biens proposés à l'inscription en France continentale et dans les outremer<sup>1</sup>.

À la faveur d'un travail sur le rayonnement culturel des Marquises et l'ancrage territorial du *matatiki*, l'association Patutiki fait le pari que le corps tatoué, qui a pu être le lieu d'une appropriation culturelle, puisse être (re)contextualisé. Les mouvements de renaissance culturelle peuvent donc permettre aux acteurs et actrices qui les portent de remettre en cause certains effets de la centralisation du territoire, notamment les formes d'appropriation ou d'invisibilisation que subissent les marges à différentes échelles.

---

<sup>1</sup> Ceci a déjà retardé l'inscription de la danse tahitienne, à laquelle la yole de Martinique a été préférée en 2019.

## Bibliographie

- Chailloux, S. T. 2016. « Quand les mots/maux de la terre mā'ohi justifient une identité autochtone au travers d'un discours d'émancipation en Polynésie française », *Actes de la première conférence du PIURN, 3-7 novembre 2014*, Université de la Nouvelle-Calédonie, p. 59-63.
- Handy, W. C. 2008 [1922]. *Tattooing in the Marquesas*, New York : Dover publications.
- Huukena, T. 2013. *Hamani ha'a tuhuka te patutiki. Dictionnaire du tatouage polynésien des îles Marquises marquisien-français et français-marquisien, tome 1*, Paris : Tiki Éditions.
- Huukena, T. 2016. *Hamani ha'a tuhuka te patutiki. Dictionnaire du tatouage polynésien des îles Marquises marquisien-français et français-marquisien, tome 2*, Paris : Tiki Éditions.
- Huukena, T. 2020. « Le matatiki, art graphique marquisien », *Fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel* [en ligne].
- Mury, F. 2022. *Les Échelles des renaissances culturelles en Polynésie française*, thèse de doctorat en géographie, Université de Limoges.
- Steinen, K. von den. 2016 [1928]. *Les Marquisiens et leur art*, Pape'ete : Au vent des îles, 3 vol.
- Tetahiotupa, H. et Cordier, C. 2018. *Patutiki, L'art du tatouage des îles Marquises*, Les Studios Hashtag, Eka Eka Productions, Association Patutiki, Sydélia Guirao, 55 min.

**Florence Mury** est agrégée et a soutenu en 2022 une thèse en géographie intitulée « Les échelles des renaissances culturelles en Polynésie française ». Membre du laboratoire GÉOLAB de l'Université de Limoges et ATER à l'Université de Versailles-Saint-Quentin, elle a enseigné quatre ans à l'Université de la Polynésie française et est toujours membre accueillie au sein du laboratoire EASTCO à Tahiti. Ses travaux s'inscrivent dans le champ des études décoloniales et portent sur les énonciations et les régionalismes culturels en Océanie.

## Publications

- F. Mury, « Le régionalisme culturel océanien : un impensé des études sur les renaissances culturelles », *Belgeo*, n° 4, 2020, p. 1-14. URL : <https://journals.openedition.org/belgeo/43907>.
- S. Bernard et F. Mury, article accepté, à paraître : « Le fenua, entre renaissance culturelle et retour à la terre : vers une reconsidération des marges insulaires en Polynésie française », *Les Cahiers d'Outre-mer*.
- F. Mury, article accepté, à paraître : « La Polynésie française : dernier bastion de l'“invention de la tradition” ? Quand le champ scientifique adresse une fin de non-recevoir aux renaissances culturelles », *Sociétés plurielles*.

## Pour citer cet article :

Florence Mury, « Du tatouage au(x) territoire(s) : quel ancrage du *patutiki* en Polynésie française ? », *Métropolitiques*, 15 mai 2023. URL : <https://metropolitiques.eu/Du-tatouage-au-x-territoire-s-quel-ancrage-du-patutiki-en-Polynesie-francaise.html>.

DOI : <https://doi.org/10.56698/metropolitiques.1914>.